



Revente bien immobilier suite soulte

Par dies irae

Bonjour,

Divorcée depuis un an, j'avais acquis une maison et un appartement avec mon ex-mari.
il a souhaité garder les 2 biens, et m'a versé la soulte en septembre 2020 après des négociations compliquées.

j'apprends que l'appartement est à vendre, 50% plus cher que la valeur "estimée" au moment de l'acte.

mon notaire m'avait évoqué un recours sous 2 ans en cas de lésion.

Pouvez vous m'indiquer si je dois faire quelque chose?

mon notaire sera t'il au courant de la revente de ce bien et doit'il m'en informer? y a t'il une procédure automatique dans cette situation

dois je saisir un avocat et à quel moment? car si le bien ne se vend pas je n'ai peut être pas de raison de m'alerter, il l'a peut être mis trop cher sur le marché? mais si c'est le cas comment je peux savoir qu'il est vendu?

Merci pour vos réponses

Par Indigo26

Bonjour dies irae,

Vous pouvez très bien vous renseigner auprès d'un autre notaire que le votre.

Sa prestation est gratuite.

Cdt,